

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26.05.2016

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Béatrice VILLETTE, Messieurs Gilles BELLEVRAS et Fabrice DECARROUX, excusés.

Madame Isabelle ROGUET a été nommée secrétaire.

.....

Le Conseil Municipal :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 28/04/2016.
- Ecoute Christophe TROTTEY, Président de l'U.S.P.J. (Union Sportive de Pers-Jussy) qui fait une présentation de l'organisation de la fête du foot pour les 50 ans du club les 18 et 19 juin 2016.
- Est informé de l'inauguration de la micro-crèche de Pers-Jussy « Nos Petits Pouces » le samedi 11 juin 2016.
- Accepte les devis suivants :
 - SNPI : 3 648,00 € TTC : Isolation acoustique de deux salles de classe à la maternelle.
 - Citroën : 21 559,56 € TTC - Acquisition d'un véhicule pour le service technique.
 - Colas Rhône-Alpes : 14 624,47 € TTC - Aménagement entrée du parking des Fins et portique.
 - Modern Alu : 8 190,00 € TTC - Changement de la vitrine à la Boulangerie.
 - Modern Alu : 11 424,00 € TTC - Changement de la vitrine + baies vitrées du salon de coiffure.
- Prend connaissance des marchés publics à lancer :
 - Aménagement des locaux en dessous de la micro-crèche pour activités paramédicales.
 - Viabilisation de trois parcelles à Crédoz.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les baux suivants :
 - Nouveau bail de la boulangerie (pour ouverture prévisible 3^e trimestre 2016).
 - Bail pour location de l'appartement de la Mairie.
- Prend note de la mise en disponibilité pour formations d'Anne JOUAN, directrice du service enfance jeunesse. Un appel à candidature a été publié pour recruter un remplaçant.
- Approuve les tarifs du centre de loisirs pour les vacances d'été lorsque les semaines ont quatre jours.

Quotient familial	<500	501 à 1000	1001 à 1500	1501 à 2200	>2201
Semaine de 4 jours	39/58	51/72	72/93	86/109	101/128

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec ERDF pour alimentation électrique du réservoir du Châble.
- Prend connaissance des plans de la cession gratuite de la voirie qui conduit aux bâtiments le Petit Prince et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir concernant l'ancienne salle paroissiale devenue bien communale.
- Est informé du changement de la composition de la commission d'urbanisme et accepte à l'unanimité la candidature d'Isabelle Roguet.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 30 juin 2016 à 19h30.